



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 28 janvier 2014

In memoriam Gérald Antoine

Lundi 3 février

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : élection d'un membre titulaire dans la section Législation, droit public et jurisprudence.

Bertrand SAINT-SERNIN, membre de l'Académie : « *Les sciences morales et politiques selon Cournot* ».

-Comité secret.

Lundi 10 février

-15h : **Karlheinz STIERLE**, correspondant de l'Académie (section Philosophie) : « *Les Geisteswissenschaften allemandes : sciences de l'esprit* ». »

Lundi 17 février & lundi 24 février

: pas de séance.

Lundi 3 mars

-9h30 : Entretien inter-académique (Académie des Sciences morales et politiques, Académie des Sciences, Académie des Beaux-Arts) : « *Les limites* » (Grande salle des séances).

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Alain DUHAMEL** : « Lecture de Notice sur la vie et les travaux de **Jacques Dupâquier** », Grande salle des séances.

Lundi 10 mars

-9h30 : Hommage à **Bruno Neveu**, Gde salle des séances.

-15h : **Marianne BASTID-BRUGUIÈRE**, membre de l'Académie : « *Les sciences morales et politiques dans l'horizon du monde chinois* ». »

Lundi 17 mars

-15h : **Pierre DEMEULENAERE**, professeur à l'Université Paris-Sorbonne : « *Les sciences morales et politiques dans la culture anglo-saxonne* ». »

Lundi 24 mars

-15h : **Michel LE MOAL**, membre de l'Académie des Sciences : « *Neurosciences, une longue route vers la maturité. Perspectives* ». »



Gérald Antoine est décédé le dimanche 26 janvier à son domicile parisien. Né le 5 juillet 1915, il était le doyen d'âge de l'Académie. Il occupait, depuis son élection en mars 1997, le fauteuil IV de la section Morale et Sociologie.

Agrégé de grammaire et docteur ès lettres, Gérald Antoine avait été chargé de conférences aux Écoles normales supérieures de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses de 1935 à 1962. En 1947, il avait été élu maître de conférences à la faculté des Lettres de Clermont-Ferrand où il enseigna jusqu'en 1954. Après trois ans comme maître de conférences à la Sorbonne, il fut élu professeur d'histoire de la langue française (époque moderne et contemporaine) dans cette même Université (1957). À partir de 1960, Gérald Antoine a été membre de nombreux cabinets auprès de plusieurs ministres de l'Éducation nationale : conseiller technique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, auprès de Louis Joxe, Pierre Guillaumat et Lucien Paye (1960-1961) ; chargé de mission (loi d'orientation des enseignements supérieurs; recherche; coopération universitaire européenne) auprès d'Edgar Faure (1968-1969) ; chargé de mission auprès de Joseph Fontanet, puis René Haby (1973-1975) ; enfin, chargé de mission auprès du président de l'Assemblée nationale, Edgar Faure (1975-1978).

De 1962 à 1973, Gérald Antoine assumait les fonctions de recteur de l'Académie d'Orléans-Tours et il fonda les universités d'Orléans et de Tours. De 1978 à 1983, il enseigna la littérature française à l'Université Paris-III avant d'y devenir professeur émérite. En 1983, il fut élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Enfin, Gérald Antoine occupa pendant de longues années les fonctions de conseiller municipal, puis de maire d'Allarmont, petite commune des Vosges où il avait des attaches familiales.

« Modeste grammairien », comme il se qualifiait lui-même, Gérald Antoine était avant tout un grand admirateur de la belle langue, ce dont témoignent les ouvrages qu'il a consacrés à Racine, Gérard de Nerval et surtout à Sainte-Beuve et à Claudel. À l'Académie, où il fut extrêmement assidu, aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il anima un groupe d'étude dont les travaux furent publiés dans un volume intitulé *Morale et langue française* (PUF, nov. 2004).

Séance du lundi 27 janvier

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 20 janvier, le président **Bernard Bourgeois** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Jean Baechler a présenté *Le Rouet de Montaigne : théorie du croire* (Paris, Hermann Éditeurs, déc. 2013, 198 pages), ouvrage posthume de **Raymond Boudon**.

Georges-Henri Soutou a présenté *l'Histoire de l'Espagne, des guerres napoléoniennes à nos jours* de Benoît Pellistrandi (Paris, Perrin, 2013, 657 pages).

Le président Bernard Bourgeois a passé la parole à son confrère **Jean-Claude Casanova**, qui a fait une communication intitulée « Auguste Comte et John Stuart Mill : dialogue sur l'unité ou la pluralité des sciences sociales », à l'issue de laquelle il a répondu aux questions que lui ont posées **Alain Besançon**, **Michel Pébereau**, **François Terré**, **Jean-Claude Trichet**, **Rémi Brague**, **Chantal Delsol** et **Bernard Bourgeois**.

À lire

- « Solidarité. **Jean Cluzel** a reçu le président de l'Assemblée nationale du Mali », dans *La Montagne* du mardi 21 janvier. Extrait : « Le président de l'Assemblée nationale malienne, Younoussi Touré, milite pour la solidarité des États. Jean Cluzel lui emboîte le mot sur la solidarité et la responsabilité individuelle : "Nous sommes coresponsables des 2 milliards d'humains, dont 1 milliard d'enfants qui peupleront l'Afrique en 2050. Si nous ne faisons rien, nous préparons des milliers de Lampedusa." En créant les rendez-vous "de réflexions et d'action", Positions, en 1955, Jean Cluzel reprenait le titre d'un journal de la Résistance. Soixante ans plus tard, il n'est toujours pas question de reddition sur les terres du Marais bransatois. Jean Cluzel manie la solidarité avec les armes des idées, mais aussi avec celles de l'action. Son implication dans le microcrédit solidaire, à travers la plateforme "Babyloan", a déjà permis à sa fondation (Cluzelfondations.org) d'aider 813 mini-entreprises dans le monde (123 000€ investis qui ont généré 446 820€ de prêts). Fin 2014, le capital de 171 000€ aura entraîné plus de 600 000€ de prêts solidaires à plus de 1 000 familles. Autant de "cailloux d'espérance" que l'académicien bourbonnais n'en finit pas de déposer autour de lui. »

- « Sommes-nous réellement libres ? Réponse du Professeur **Rémi Brague** », sur le site d'Aleteia. Extrait : « "Faire ce que l'on veut, vaste programme !" plaisante le professeur, au sujet des "imbéciles" qui auraient l'idée baroque de croire en la totale liberté de la volonté. En revenant sur des siècles de philosophie et de spiritualité en Occident, Rémi Brague met nettement en doute l'existence d'un libre arbitre autonome et souverain. C'est l'exemple de saint Paul qui lui vient spontanément à l'esprit, saint Paul qui, rappelle-t-il, ne parvient pas à faire le bien qu'il connaît et qu'il approuve, quand au contraire il persiste à faire le mal qui le révolte. En cela, "l'apôtre des nations" faisait déjà écho à la pensée de poètes païens, Ovide notamment. Ce que décrit saint Paul est "l'expérience fondamentale de la faiblesse de la volonté", commente Brague. À la question de savoir quelle a été la contribution du Christianisme au vaste problème posé par le libre arbitre, Rémi Brague considère que le Christianisme a le mérite d'avoir avoué "avec courage" que nous ne faisons pas ce que nous voulons. C'est ainsi qu'il répond aux "imbéciles" qui prétendent faire ce qu'ils veulent : "On se fait beaucoup d'illusions lorsque l'on dit 'Je fais ce que je veux'. Dans la plupart des cas, nous sommes voulus, nous sommes passifs. En d'autres termes, nous voulons ce que l'on veut que l'on veuille. Et ce 'on' peut être une quantité de choses. Cela peut être la publicité, cela peut être l'air du temps ou bien l'éducation que l'on a reçue...". Mais la cause du libre arbitre n'est pas définitivement perdue pour autant, à en croire le lauréat du prix de la Fondation Ratzinger. Il existe une alternative à cette prédestination, en cela que pour exister, le libre arbitre doit être libéré. C'est en cela que réside toute la force du Christianisme : il nous fait admettre que nous avons besoin d'aide pour être libre. Cette aide, nous l'appelons la Grâce, et c'est précisément cela l'expérience humaine fondamentale. »

- Interview de **Chantal Delsol** sur les révélations concernant la vie privée du chef de l'État, dans le *Figaro magazine* du samedi 18 janvier. Extrait : « Plus la fonction est importante, plus le fossé est grand entre la vie privée, la "petite vie" dont parlait Péguy, et le personnage public qu'il faut assumer. C'est le cas d'un gouvernant au plus haut niveau de l'État. Il n'a pas cessé d'être, bien sûr, l'homme ordinaire livré à la "petite vie". Pour autant il est aussi, et temporairement, le symbole vivant de quelque chose qui le dépasse et le déborde ; et il se doit de rester fidèle à ce symbole parce qu'il a accepté de le représenter, et parce que ses compatriotes ont approprié l'État à sa conduite. On peut dire que le gouvernant se doit d'être l'homme de sa fonction – et de se comporter en tant que tel – en même temps qu'il est aussi l'homme de la "petite vie". Nul ne prétend que c'est facile. Mais à ceux qui remuent des choses importantes, échoient de grandes exigences. Le candidat à la gloire ne va pas prendre les lumières sans les devoirs. D'autant que les deux sphères ne peuvent être séparées : son comportement privé et son comportement public s'entretiennent réciproquement. [...] Il y a une cohérence de chaque personnalité. Il est rare qu'un homme soit courageux ici et lâche partout ailleurs, ou que sa tricherie au jeu ne révèle pas par ailleurs des indécidables d'un autre ordre. Ainsi, le comportement privé du gouvernant sert pour ainsi dire de témoignage – ou de contre-témoignage – à son discours public, et révèle ce que doit être son action publique là où on ne la voit pas. [...] Naturellement, on attend de lui un comportement d'autant plus exemplaire s'il a fondé son programme sur l'importance de l'éthique personnelle – et c'est pourquoi les Américains ne laissent pas passer les écarts de mœurs chez leurs gouvernants. »

À savoir

- L'Académie du Vin de France, que préside **Jean-Robert Pitte**, organisera une table ronde sur le thème « vin et santé » ce mercredi 29 janvier à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Intervient, outre des professeurs de médecine spécialistes de chirurgie digestive, d'angio-hématologie et d'oncologie, le Professeur **André Vacheron** qui traitera de « vin et maladies cardio-vasculaires ».

- Le Prix Chateaubriand de l'Institut a été remis le jeudi 30 janvier à M^{me} Arlette Jouanna pour son ouvrage *Le pouvoir absolu. Naissance de l'imaginaire politique et de la royauté*. Le jury de ce Prix réunit notamment **Alain Besançon**, **Gabriel de Broglie**, chancelier de l'Institut, **Jean-Claude Casanova**, **Xavier Darcos**, secrétaire perpétuel de l'Académie, et **Jean Tulard**.